

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Burkina Faso | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne**. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 **Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 **Chèque à l'ordre de "RapideVisa"** (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

1 **Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa** : Signé, valable 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

1 **Copie des pages 2 et 3 du passeport** : correspondant aux pages d'identité du passeport

2 **Photos d'identités récentes** : Identiques, en original et en couleur.

1 **Copie des vols nominatifs** : A/R

1 **Formulaire d'ambassade de demande de visa, disponible en document à télécharger ci-joint** : Dûment rempli, daté et signé. Toutes les rubriques sont à remplir obligatoirement, sauf indication contraire sur le formulaire. Pour l'adresse d'hébergement, indiquez au moins celle de la première nuit.

1 **Certificat médical** : signée par un médecin, attestant que vous n'êtes pas atteint d'une maladie contagieuse.

1 **Copie d'une attestation d'assurance séjour** : Couvrant toute la période du séjour envisagé.
RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par l'Ambassade, couvrant 100.000 € de frais médicaux. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier

après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande.

1 Copie de confirmation nominative de logement, au choix :

- 1 Confirmation de réservation d'hôtel

OU

- 1 Attestation d'hébergement avec adresse complète, signée par l'invitant, et obligatoirement légalisée par la mairie au Burkina Faso

1 Copie d'un justificatif financier : 1 Copie du dernier bulletin de salaire ou relevé bancaire (ou 1 une attestation de prise en charge des frais durant le voyage accompagnée d'un justificatif financier).

Suppléments pour les mineurs : Fournir les documents ci-dessus + 1 Copie du livret de famille (pages époux, épouse et mineur concerné) + 1 Copie des pièces d'identités de chaque parent + 1 Lettre d'autorisation parentale de voyage pour mineur, datée et signée, de chaque parent (une lettre pour la mère et une pour le père).
